SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUÉBEC

Rapport annuel 1982-1983

Québec

Manuscrit:
Société de développement
industriel du Québec

Publication réalisée
à la Direction générale
des publications gouvernementales
du ministère des Communications

Dépôt légal — 4e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-05895-3
ISSN 0383-5383

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société de développement industriel du Québec pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1983.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Rodrigue Biron

Québec, octobre 1983

Monsieur Rodrigue Biron
Ministre de l'Industrie, du Commerce
et du Tourisme

Monsieur le Ministre

Conformément aux dispositions de la loi sur la Société de développement industriel du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1983.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président et directeur général

François Lebrun

Québec, le 8 septembre 1983

Table des matières

La Société 9

Le conseil d'administration 10

La direction 11

Le rapport de la direction 12

La structure interne de la Société 16

Organigramme 14

Les états financiers 17

Les statistiques 24

La société

La Société de développement industriel du Québec est un organisme gouvernemental créé en 1971 par la loi de l'aide au développement industriel dans le but de favoriser le développement économique du Québec au moyen d'incitatifs d'ordre financier.

En vertu du mandat élargi qui lui fut confié en juin 1982, la SDI administre les programmes structurels, conjoncturels et sectoriels suivants:

Programmes structurels

- Aide à l'investissement manufacturier
- Financement des entreprises manufacturières
- Aide à l'investissement pour les laboratoires de recherche
- Aide aux activités de recherche et innovation
- Aide à l'industrie électronique
- Aide à l'exportation
  formation de consortiums
  crédit implantation
  financement des exportations
  développement des exportations

Programme conjoncturel

- Programme d'urgence d'aide à la PME

Programmes sectoriels

- Aide au développement touristique
- Innovation-meuble
- Modernisation des industries du textile, de la bonneterie et du vêtement (1) . Modernisation de l'industrie de la chaussure (1)
- PME - Innovation (1)

(1) Programmes dont la phase active est terminée

Le Conseil d'administration

François Lebrun
Président et directeur général
Société de développement industriel
du Québec

Michel Archambault
Sous-ministre au Tourisme
Ministère de l'Industrie, du
Commerce et du Tourisme
Montréal

Jacques Baril
Président
Gestion Telcobec Inc.
Cap-de-la-Madeleine

Jacques Beaulieu
Directeur de marketing
Les Entreprises Julien Inc.
Québec

Claude Rivard
Administrateur agréé-conseil
Bergeron, Rivard & Associés Inc.
Drummondville

*Serge Saucier
Président et chef de direction
Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie
Montréal

*Vice-président du Conseil d'administration

Yvon Dolbec
Président
Dolbec Y Logistique
Internationale Inc.
Québec

Michel Gaucher
Président
Sofati Ltée
Montréal

Jean-Paul Hétu
Président
Centrale des Syndicats
démocratiques
Montréal

Dina M. Lavoie
Professeur agrégé
École des Hautes Études
Commerciales
Montréal

Ghislain Théberge
Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Industrie, du
Commerce et du Tourisme
Québec

Jean-Paul Vézina
Sous-ministre
Ministère du Commerce extérieur
Québec

La direction

François Lebrun
Président et directeur général

Yvon Marcil
Directeur général adjoint et
Vice-président aux opérations

Pierre Courtemanche
Directeur Montréal-Nord

Pierre Darche
Directeur Montréal-Centre

Robert Garneau
Directeur adjoint Montréal-Centre

Paul-Yvon Gagnon
Directeur Montréal-Sud

Jean-Claude Lafleur
Directeur Québec-Sud

Bernard Roberge
Directeur Québec-Nord

Ghislain Blondin
Coordonnateur des programmes sectoriels

Charles H. Bussières
Administrateur de programmes
sectoriels

Jacques Daignault
Vice-président aux exportations

Michel Chaput
Directeur
Aide à la formation de consortiums

Oleg Revenko
Directeur
Aide aux entreprises

James Donovan
Vice-président aux services
professionnels et administratifs

Gaston Carrière
Directeur
Finances

Martin Houde
Directeur
Personnel et gestion interne

Jean Meguerditchian
Directeur
Économique

Claude Meunier
Directeur
Assistance technique

Jean Racicot
Directeur
Communications

Jean-Claude Tremblay
Directeur
Juridique

Renée Méthot
Secrétaire

Rapport de la direction

1982-1983 : une année de transition

Un mandat élargi, de nouveaux programmes, une approche différente vis-à-vis la clientèle, un programme d'urgence pour les entreprises manufacturières, des changements importants au sein du Conseil d'administration et du personnel: voilà les faits saillants de l'année qui vient de s'écouler.

Un mandat élargi

En juin 1982, l'Assemblée nationale a adopté la loi sur la Société de développement industriel du Québec; cette loi a élargi de façon considérable le mandat de la Société.

En effet, jusqu'à cette date, la S.D.I. administrait des programmes d'aide à l'investissement pour les entreprises manufacturières et touristiques; désormais, la Société administre des programmes conçus non seulement à l'égard des entreprises des secteurs mentionnés ci-dessus mais également celles du tertiaire moteur. Par ailleurs, en plus d'offrir de l'aide à l'investissement, la S.D.I. peut accorder de l'aide en vue de favoriser les activités de recherche et d'innovation ainsi que l'exportation de biens ou des services à l'extérieur du Québec. Enfin, la Société dispose d'une gamme plus complète de formes d'aide et à cet égard, il convient de souligner que le gouvernement a confirmé le rôle complémentaire de la S.D.I. en matière de financement, en mettant en relief l'apport de la Société au titre du capital de risque pour favoriser les nouvelles technologies.

Suite à ces changements en termes de champs d'action, de clientèle et de formes d'aide, la Société est devenue l'instrument privilégié du gouvernement en matière d'aide financière aux entreprises.

De nouveaux programmes

À la suite de l'adoption de la loi de la S.D.I., la Société a tenu l'été dernier de nombreuses consultations avec les organismes représentatifs du milieu des affaires pour s'assurer que les futurs programmes correspondraient non seulement aux priorités économiques du gouvernement mais également aux besoins réels des entreprises.

Suite à ces consultations, le gouvernement a adopté en décembre 1982 les nouveaux programmes structurels de la Société identifiés à la section précédente du rapport annuel;

Les relations avec la clientèle

Dès janvier 1983, le personnel de la S.D.I. a entrepris une tournée du Québec afin de bien informer les entreprises québécoises des nouveaux programmes conçus à leur intention; dans ce contexte, la Société a publié de nombreux documents explicitant les modalités de ces programmes de façon à les rendre plus facilement accessibles aux clientèles visées.

Par ailleurs, le Conseil d'administration de la S.D.I., lors de sa réunion du 25 février 1983, a décidé d'instituer un comité de marketing, présidé par monsieur Jean-Guy Parent, membre du Conseil.

L'ensemble de ces mesures témoignent de façon concrète de la volonté de la Société de mettre l'accent non seulement sur la quantité mais également sur la qualité des services offerts à la clientèle.

Le programme d'urgence

En avril 1982, face à la gravité de la situation économique, le gouvernement du Québec a adopté un programme spécial d'urgence pour venir en aide aux entreprises québécoises affectées par la conjoncture difficile et en a confié l'administration à la S.D.I.

Ce programme conçu et administré en collaboration avec les institutions financières, s'adresse aux entreprises manufacturières normalement rentables et bien gérées mais qui ont besoin de liquidité pour traverser la crise. Il a pris la forme de prêts de fonds de roulement accordés par les institutions financières et garantis au deux tiers par le gouvernement du Québec via la S.D.I. qui assume en outre une partie des frais d'intérêts.

En vertu de ce programme, plus de 100M $ de prêts ont été accordés à 450 entreprises cette année et environ 25,000 emplois ont ainsi été sauvegardés.

Ce programme montre un bilan positif non seulement à court terme, mais également à moyen terme, par l'ensemble des mesures prévues aux plans de redressement soumis par les entreprises aidées et qui impliquent une concertation des actionnaires, des cadres et des ouvriers. Par exemple, dans la plupart des cas, la structure financière de l'entreprise aurait pu être améliorée, soit par une nouvelle injection de fonds propres, soit par une amélioration du rapport de la dette à long terme, en regard de la dette à court terme. En outre, d'autres fonctions de l'entreprise, notamment la gestion, ont été améliorées par la création de comités de gestion ou de conseil d'administration.

La Société a accordé une haute priorité à ce programme afin de réduire au minimum les délais et d'aider le plus efficacement possible les entreprises visées: dans cette perspective, un comité d'évaluation, composé en majeure partie des membres du Conseil d'administration de la S.D.I., s'est réuni 46 fois pendant l'année, c'est-à-dire, presqu'à chaque semaine.

Le bilan des activités

Aides autorisées

Au cours de l'exercice financier 1982-83, la S.D.I. a octroyé un total de 781 aides financières pour un montant global de 180,8M $. Ce niveau d'activité se compare à 733 aides et 130,5M $ en 1981-82.

La ventilation par catégorie de programmes fait ressortir que les programmes de subvention passent de 108,3 M$ en 1981-82 à 144,4 M$ en 1982-83, tandis que les activités de financement progressent de 22,1 M$ à 36,3 M$ pour la même période.

Cette évolution tient essentiellement au succès du programme d'urgence d'aide aux entreprises institué à cause de la crise et dont l'impact a plus que compensé pour le ralentissement des projets d'investissement en cette période économique difficile.

Au plan régional, la répartition de l'ensemble des aides correspond pour l'essentiel à la répartition industrielle du Québec; la région de Montréal compte pour 65.2% du total des subventions accordées en 1982-83. Ce pourcentage est sensiblement le même que l'an dernier. Par ailleurs, les régions de Trois-Rivières, de Québec, du Saguenay/Lac St-Jean et de la Côte-Nord ont vu un accroissement de leur part relative à ce chapitre au cours de la dernière année.

Quant à la répartition sectorielle, les principales interventions de la Société se situent au niveau des secteurs produits métalliques et matériel électrique.

Les retombées économiques

Lorsque la S.D.I. accorde des subventions, elle s'assure auprès des entreprises que les projets d'investissement prévus généreront le maximum de retombées économiques au Québec, principalement sous forme d'achats de matières premières, de machinerie et de services: ce travail est principalement confié à une équipe de spécialistes regroupés au sein du Service d'assistance technique; selon un relevé effectué auprès de 480 entreprises aidées par la S.D.I., ces dernières ont réalisé cette année des achats de produits et de services pour plus de 1 milliard dont environ 600 M$ d'achats québécois.

Les investissements reliés aux projets subventionnés par la S.D.I. au cours de la dernière année, sont de l'ordre de 360 $ millions. Ces mêmes projets sont générateurs de plus de 6000 emplois directs, sans compter les 25,000 emplois protégés dans le cadre du Programme d'urgence d'aide aux entreprises.

Les résultats financiers

Selon les états financiers publiés dans ce rapport, la SDI affiche une perte de 3 267 914 $ pour l'année 1982-83.

Ces résultats sont reliés à la conjoncture économique particulièrement difficile de la dernière année et de son impact négatif auprès des entreprises clientes de la Société. Ayant un rôle de prêteur de dernier recours et l'aide financière étant complémentaire à celle des autres institutions financières, la Société est appelée à prendre des risques plus importants. En période économique défavorable, il est inévitable que les résultats financiers soient affectés par cette double contrainte.

Par ailleurs, selon l'article 2 de sa loi constituante, la Société de développement industriel est un organisme gouvernemental qui administre des programmes d'aide financière dans le but d'accélérer le développement économique. La S.D.I. se distingue ainsi des sociétés d'État à vocation commerciale. En bref, cela signifie que la S.D.I. n'a pas comme objectif premier la rentabilité financière en dégageant des profits pour elle-même en fin d'année; elle vise plutôt, aussi bien par ses subventions que ses prêts et son capital-actions, à générer des profits pour l'ensemble de l'économie québécoise en « s'assurant que l'aide accordée engendre des retombées économiques significatives au Québec ».

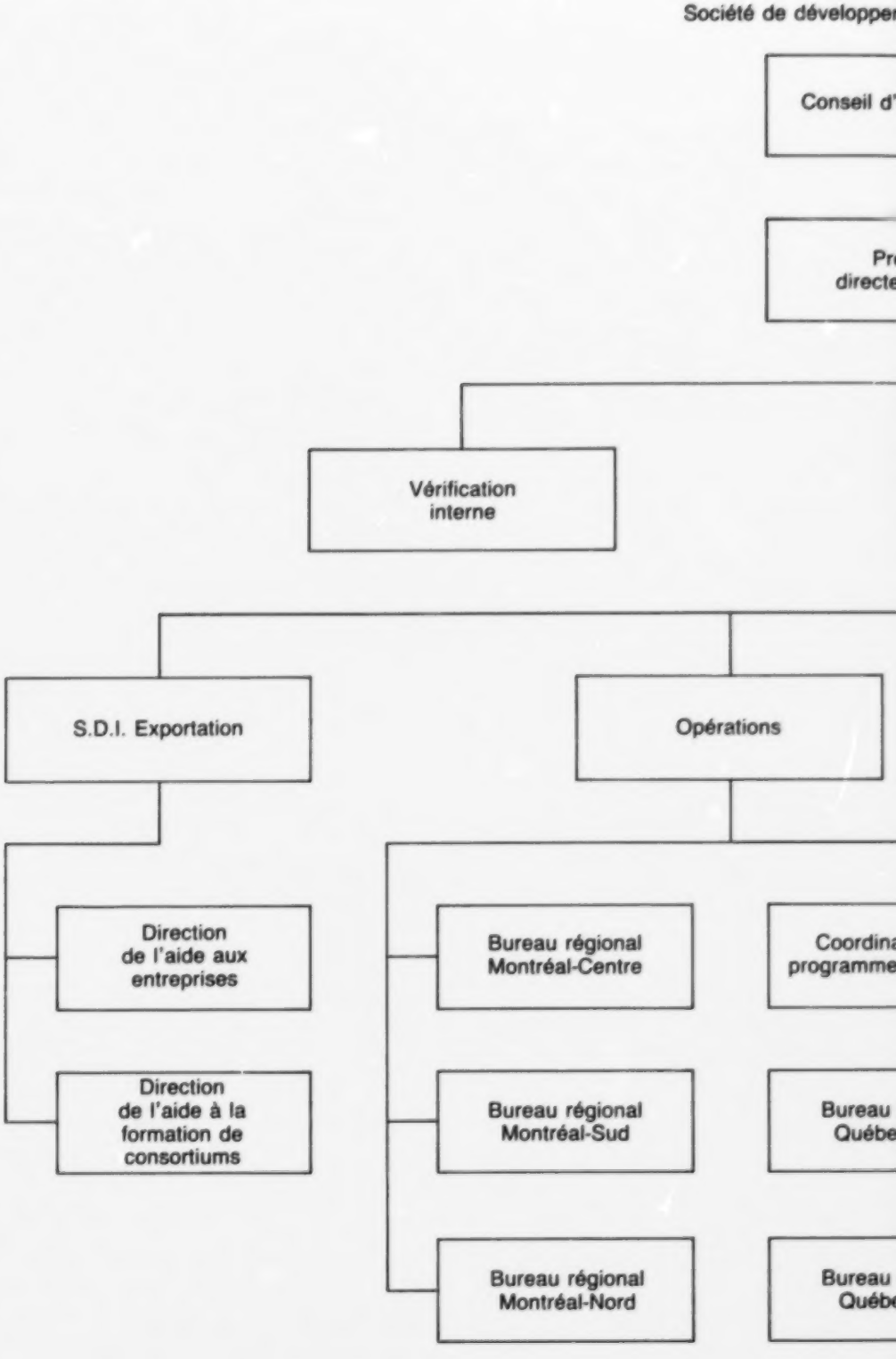
Société de développer
Conseil d'
Pr
directe
Vérification interne
S.D.I. Exportation
Opérations
Direction de l'aide aux entreprises
Direction de l'aide à la formation de consortiums
Bureau régional Montréal-Centre
Bureau régional Montréal-Sud
Bureau régional Montréal-Nord
Coordina programme
Bureau Québe
Bureau Québe

t industriel du Québec

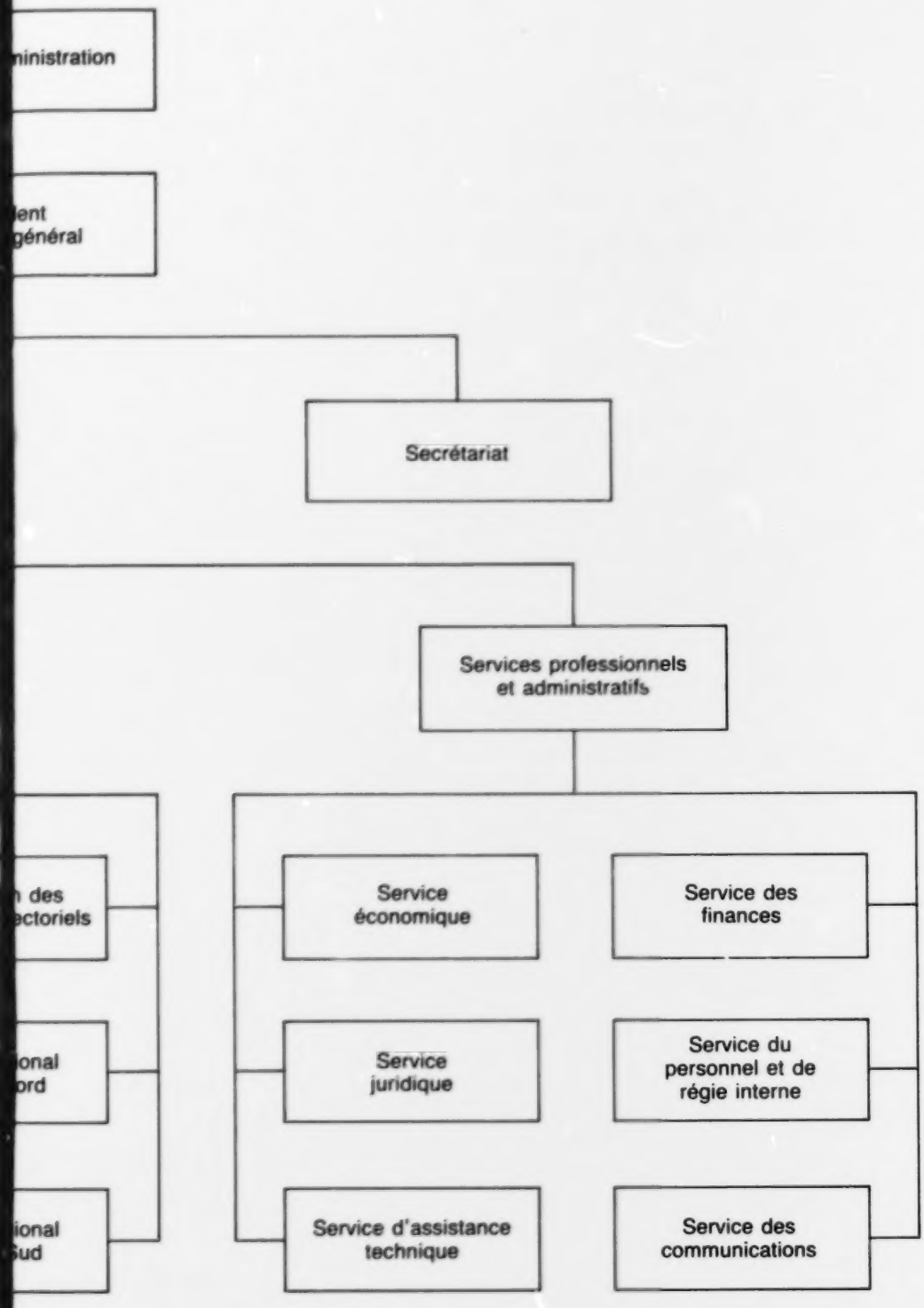

La structure interne de la Société

Ressources humaines

Conseil d'administration

Au cours de 1982, six nouveaux membres ont été nommés par le gouvernement du Québec au Conseil d'administration de la S.D.I. pour un mandat de trois ans. Il s'agit de: M. Serge Saucier, président et chef de la direction de Raymond, Chabot, Martin, Paré et Cie qui agit comme vice-président du Conseil d'administration pour la durée de son mandat, de Madame Dina Lavoie, professeur agrégé à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal et de MM. Michel Gaucher, président de Sofati Ltée, Claude Rivard, administrateur agréé-conseil de Bergeron, Rivard et Associés Inc., Ghislain Théberge, sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et Jean Vézina, sous-ministre au ministère du Commerce extérieur.

La direction souhaite la bienvenue et offre ses félicitations à ces nouveaux membres.

Par ailleurs, il faut mentionner le départ de MM. Lucien Saulnier, Michel Audet, Pierre Leblanc, Léo-Jacques Marquis, Jean-H. Picard et Gilbert Bossé, dont les mandats étaient expirés et auxquels la Société réitère ses remerciements.

La direction souligne de façon particulière la contribution de M. Lucien Saulnier qui a oeuvré à la S.D.I. pendant de nombreuses années, d'abord à titre de président et directeur général, puis comme membre et vice-président du Conseil d'administration. À l'occasion du départ de cet homme exceptionnel, le Premier ministre du Québec lui a remis la médaille du Premier ministre en guise de reconnaissance pour avoir servi le Québec avec autant de dévouement et de compétence pendant de nombreuses années.

À l'interne

La réorganisation interne de la S.D.I. est maintenant complétée avec la nomination de trois vice-présidents, de deux directeurs régionaux, de deux directeurs de service, d'un directeur à l'exportation et d'un coordonnateur des programmes sectoriels.

En outre, suite au transfert de certains programmes à la S.D.I., une dizaine de personnes se sont jointes à l'équipe.

La direction félicite les nouveaux titulaires et souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

En terminant, la direction remercie l'ensemble du personnel pour le travail réalisé et la collaboration manifestée au cours de l'année.

Bureaux de la S.D.I.

Montréal

Édifice Tour de la Bourse
C.P. 276
Bureau 4205
Montréal, H4Z 1E8
Tél: (514) 873-4375
Télex: 05561391

Québec

1126, chemin St-Louis
Bureau 700
Québec, G1S 1E5
tél: (418) 643-5172

Sherbrooke

740, Galt Ouest
Bureau 303
Sherbrooke, J1H 1Z3
Tél: (819) 565-1224

Victoriaville

Édifice Provincial
62, Saint-Jean Baptiste
Victoriaville, G6P 4E3
Tél: (819) 752-4521-22

Jonquière

MIC Centre administratif
4e étage
Boul. Harvey
Jonquière, G7X 8L6
Tél: (418) 547-9771

Trois-Rivières

100, rue Laviolette
3e étage
Trois-Rivières, G9A 5S9
Tél: (819) 379-3012

Rimouski

337, rue Moreault
Rimouski, G5L 1P4
Tél: (418) 722-3582

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1983

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement industriel du Québec au 31 mars 1983 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état du fonds de réserve, l'état de l'évolution de la situation financière et l'état de la provision pour pertes sur prêts et participation au capital-actions d'entreprises de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1983 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, c.a.

Québec, le 1er septembre 1983

Société de développement industriel du Québec
(L.R.Q., c. S-11.01)
Bilan au 31 mars 1983

Actif	**1983**	**1982**
	$	**$**
Encaisse et dépôts à terme	12 301 792	9 590 368
Contributions à recevoir du gouvernement du Québec	2 497 596	3 398 062
Intérêts échus et courus	3 904 969	2 022 072
	18 704 357	15 010 502
Prêts	78 527 686	88 832 486
Participation au capital-actions d'entreprises	8 556 512	10 276 261
Créance à recevoir garantie (note 3)	10 650 000	10 650 000
Frais d'émission d'obligations — coût non amorti	109 307	148 239
	116 547 862	**124 917 488**
Passif		
	$	**$**
Réclamations pour différentes formes d'aide financière	4 594 892	1 775 897
Intérêts échus et courus sur dette à long terme	957 768	1 494 093
Créditeurs et frais courus	252 337	236 719
	5 804 997	3 506 709
Dette à long terme (note 4)	66 600 000	74 000 000
	72 404 997	77 506 709
Avoir		
Dotation du gouvernement du Québec (note 5)	32 944 115	32 944 115
Don du gouvernement du Québec d'une participation au capital-actions d'une entreprise	445 000	445 000
Fonds de réserve	10 753 750	14 021 664
	44 142 865	47 410 779
	116 547 862	**124 917 488**
Engagements et éventualités (note 9)		

Pour le conseil d'administration
François Lebrun
Serge Saucier

Société de développement industriel du Québec
Fonds de réserve de l'exercice terminé le 31 mars 1983

	1983	1982
	$	$
Solde au début	14 021 664	18 270 496
Perte nette	3 267 914	4 248 832
Solde à la fin	**10 753 750**	**14 021 664**

Société de développement industriel du Québec
Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 1983

	1983	1982
Revenus		(note 10)
	$	$
Intérêts des emprunteurs	11 532 151	12 414 183
Intérêts sur dépôts bancaires	1 891 289	1 635 108
Participation au capital-actions d'entreprises:		
Profit sur dispositions	355 533	1 984 049
Dividende	—	156 349
Honoraires de garantie	212 124	95 237
Autres revenus	4 306	13 728
	13 995 403	16 298 654
Contribution du gouvernement du Québec (note 6)	58 799 487	55 423 290
	72 794 890	71 721 944
Dépenses		
Traitements et autres rémunérations	4 919 528	4 418 215
Autres dépenses d'administration	642 898	681 656
Prise en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises	48 430 336	44 877 206
Exécutions de garanties de remboursement d'emprunt (note 7)	1 884 438	70 231
Intérêts sur dette à long terme (note 8)	10 374 942	13 682 437
Provision pour pertes sur prêts et participation au capital-actions d'entreprises	9 757 315	11 981 031
Perte sur prêt — application de la loi sur l'aide au développement touristique	53 347	—
Exonérations de remboursement de prêts accordés à des entreprises	—	260 000
	76 062 804	75 970 776
Perte nette	**3 267 914**	**4 248 832**

Société de développement industriel du Québec
Évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 mars 1983

	1983	1982
	$	$
Provenance des fonds		
Perte nette	(3 267 914)	(4 248 832)
Provision pour pertes sur prêts et participation au capital-actions d'entreprises	9 757 315	11 981 031
Amortissement des frais d'émission d'obligations	38 932	27 060
Fonds provenant des opérations	6 528 333	7 759 259
Remboursements de prêts		
Emprunteurs	13 034 006	17 357 249
Exonérations de remboursement de prêts accordés à des entreprises	—	260 000
Produit de la réalisation des garanties détenues sur les prêts en défaut	2 460 542	2 256 329
Disposition de participation au capital-actions d'entreprises	1	871 002
Prêts convertis en participation au capital-actions d'entreprises	6 485	660 000
Recouvrement sur prêts radiés	7 555	1 000
Dette à long terme	—	24 000 000
Participation au capital-actions d'entreprises convertie en créance à recevoir garantie	—	10 650 000
	22 036 922	63 814 839
Utilisation des fonds		
Déboursés sur prêts consentis	10 617 548	12 967 189
Participation au capital-actions d'entreprises	329 992	4 765 100
Dette à long terme	7 400 000	23 800 000
Intérêts imputés aux prêts en défaut et frais encourus pour la protection des garanties sur ces prêts	2 287 330	2 322 018
Participation au capital-actions d'entreprises acquise par conversion de prêts et d'intérêts	6 485	1 457 428
Créance à recevoir garantie acquise par conversion d'une participation au capital-actions d'entreprises	—	10 650 000
Frais d'émission d'obligations	—	85 299
	20 641 355	56 047 034
Augmentation du fonds de roulement	1 395 567	7 767 805
Fonds de roulement au début	11 503 793	3 735 988
Fonds de roulement à la fin	**12 899 360**	**11 503 793**

Société de développement industriel du Québec
Provision pour pertes sur prêts et participation au capital-actions d'entreprises de l'exercice terminé le 31 mars 1983

	1983	1982
	$	$
Solde au début	25 290 475	16 430 792
Radiations de l'exercice:		
Prêts	1 330 470	2 456 336
Participation au capital-actions d'entreprises	7 105 325	666 012
	8 435 795	3 122 348
	16 854 680	13 308 444
Recouvrement sur prêts radiés	7 555	1 000
	16 862 235	13 309 444
Provision de l'exercice:		
Prêts	7 721 090	4 843 609
Participation au capital-actions d'entreprises	2 036 225	7 137 422
	9 757 315	11 981 031
Solde à la fin	**26 619 550**	**25 290 475**
La provision pour pertes est déduite des postes du bilan comme suit:		
Prêts*	24 113 688	17 735 513
Participation au capital-actions d'entreprises	2 505 862	7 554 962
	26 619 550	**25 290 475**

* Le montant des prêts sur lesquels la Société exerce ses garanties s'élève au 31 mars 1983 à 21 821 938 $ (31 mars 1982: 18 740 909 $) et la provision pour pertes y afférente est de 17 360 111 $ (31 mars 1982: 11 026 063 $).

Société de développement industriel du Québec Notes complémentaires au 31 mars 1983

1. Constitution et objet

La Société de développement industriel du Québec, corporation au sens du Code civil constituée par une loi spéciale, a pour objet d'administrer des programmes d'aide financière dans le but d'accélérer le développement économique du Québec, notamment en favorisant le développement des entreprises à technologie moderne et dynamique, la croissance des exportations et les activités de recherche et d'innovation; la Société doit s'assurer que l'aide accordée engendre des retombées significatives au Québec, notamment en matière de création d'emplois.

La Société est une entreprise à but non lucratif dont la vocation est d'administrer des programmes d'aide financière du gouvernement pour stimuler le développement économique et industriel du Québec.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, compte tenu des conventions comptables suivantes:

Participation au capital-actions d'entreprises

L'aide financière accordée par la Société sous forme d'acquisition d'actions est présentée au bilan à la rubrique « Participation au capital-actions d'entreprises ». Dans la mesure où la Société estime ne pouvoir recouvrer l'aide accordée sous cette forme à une entreprise, la perte anticipée est, tout comme dans le cas de l'aide accordée sous forme de prêts, inscrite à la provision pour pertes et imputée aux dépenses.

Provision pour pertes sur les prêts et participation au capital-actions d'entreprises

La provision pour pertes sur les prêts est établie en évaluant pour chaque compte présentant des difficultés majeures de perception la perte anticipée et pour les autres, en appliquant un taux estimatif pour couvrir les pertes éventuelles. Pour les participations au capital-actions d'entreprises, la provision est établie par évaluation de chacun des comptes.

Aucune provision n'est pourvue à l'égard de pertes résultant de programmes d'aide financière confiés à la Société en vertu d'autres lois lorsqu'assumées par le gouvernement du Québec.

Prise en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises.

Les frais relatifs aux prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises qui, au 31 mars, ont produit leur réclamation et satisfait à toutes les conditions posées par la Société, sont imputés aux opérations et la contribution correspondante du gouvernement du Québec est considérée acquise à la Société.

Frais d'émission d'obligations

Les frais d'émission d'obligations sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de la dette.

Frais d'administration assumés par le gouvernement du Québec

Les frais d'administration de la Société assumés par le gouvernement du Québec sont payés à même les deniers accordés à cette fin par le Parlement.

Le coût des avantages sociaux accordés aux employés de la Société et celui de services de soutien tels que service téléphonique, allocation d'espaces, etc., défrayés à même les crédits des différents ministères concernés, ne sont pas rapportés à l'état des revenus et dépenses.

3. Créance à recevoir garantie

Cette créance garantie provient de conventions de vente et de paiement intervenus le 21 juillet 1981 avec l'actionnaire principal d'une entreprise industrielle dans laquelle la Société détenait une participation de 40% du capital-actions.

Nonobstant les clauses des conventions qui stipulent que la disposition de la participation au capital-actions de cette entreprise a été effectuée pour un prix de 3 600 000 $ lequel montant, avec les intérêts composés annuellement au taux d'intérêts bancaire préférentiel quotidien en vigueur à compter du 30 juillet 1981 formera une somme totale de 10 650 000 $ à la date d'échéance, la Société estime que la substance des conventions intervenues est de lui permettre de recouvrer à long terme mais sans rendement l'aide accordée à cette entreprise et en conséquence, elle considère que de façon ultime elle n'aura réalisé aucun profit ni subi aucune perte à la suite de ce recouvrement.

Cette créance de 10 650 000 $ inscrite à sa valeur globale de recouvrement et garantie par une banque à charte canadienne est encaissable à une date qui dépend du taux auquel s'accumuleront les intérêts et qui se situera entre 1987 et 1989.

La valeur actualisée de cette créance s'établit à 4 633 918 $ au 31 mars 1983, soit 3 600 000 $ pour le prix de vente et 1 033 918 $ pour les intérêts courus à cette date.

4. Dette à long terme

Le paiement du capital et des intérêts de ces obligations est garanti par le gouvernement du Québec.

	1983	1982
	$	$
Obligations à taux variable série « A » échéant le 24 mars 1991 et portant intérêt au taux annuel équivalent au taux préférentiel moyen de 3 banques à charte moins 3/8 de 1%, payable semestriellement le 24 mars et le 24 septembre de chaque année (a)	45 000 000	50 000 000
Obligations à taux variable série « B » échéant le 1er décembre 1986 et portant intérêt au taux annuel équivalent au taux préférentiel moyen de 3 banques à charte moins 1/4 de 1%, payable semestiellement le 1er juin et le 1er décembre de chaque année (b)	21 600 000	24 000 000
	66 600 000	74 000 000

(a) La Société peut, à son gré, racheter les obligations de cette émission à leur valeur nominale à toute date de paiement d'intérêt pour une valeur globale de cinq Millions $ ou tout multiple de ce montant.

(b) La Société peut, à son gré, racheter les obligations de cette émission à leur valeur nominale à toute date de paiement d'intérêt pour une valeur globale de 2,4 Millions $ ou tout multiple de ce montant.

5. Dotation du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec est autorisé à payer à la Société sur le fonds consolidé du revenu une somme de 100 Millions $ pour la constitution d'une dotation. Aux 31 mars 1983 et 1982, le montant versé à ce titre est de 32 944 115 $.

6. Contribution du gouvernement du Québec

	1983	1982
	$	$
Aide financière à l'entreprise		
Prise en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises	48 430 336	44 877 206
Exécutions de garanties d'emprunt	1 826 725	12 694
Application de la loi sur l'aide au développement touristique	487 855	—
Compensation à l'égard de prêts consentis à des taux inférieurs à celui du marché	204 965	352 816
Exonérations de remboursement de prêts	—	260 000
	50 949 881	45 502 716
Frais d'administration		
Traitements et autres rémunérations	4 919 528	4 418 215
Autres dépenses d'administration	637 548	606 408
	5 557 076	5 024 623
Intérêts sur dette à long terme	2 292 530	4 895 951
	58 799 487	55 423 290

7. Exécutions de garanties de remboursement d'emprunt

Ce poste comprend pour 1983, un montant de 1 826 725 $ se rapportant aux dépenses encourues lors de l'administration du Programme d'urgence d'aide à la P.M.E.; ces dépenses sont entièrement remboursées par le gouvernement (voir note 6).

8. Intérêts sur dette à long terme

	1983	1982
	$	$
Intérêts sur obligations	10 336 010	10 651 105
Amortissement des frais d'émissions d'obligations	38 932	27 060
Intérêts sur billets à payer	—	3 004 272
	10 374 942	13 682 437

9. Engagements et éventualités

— Les montants autorisés et non déboursés au 31 mars 1983 sur les prêts sont de 12 683 383 $ (31 mars 1982: 7 389 233 $) et au titre de la participation au capital-actions d'entreprises, de 3 503 617 $ (31 mars 1982: 520 710 $).

— Selon des conditions posées par la Société, des exonérations de remboursement pour un montant d'environ 1 183 500 $ sont anticipées sur les prêts consentis au 31 mars 1983 (31 mars 1982: 1 776 900 $). Les montants ainsi exonérés par la Société lui seront remboursés par le gouvernement du Québec dans le cadre des crédits votés annuellement à cette fin par le Parlement.

— La prise en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises sont accordés selon certaines conditions et les paiements effectués par la Société en vertu de cette forme d'aide financière seront remboursés par le gouvernement du Québec dans le cadre des crédits votés annuellement à cette fin par le Parlement. Les engagements y afférents au 31 mars 1983 pour les prochains exercices se répartissent comme suit:

Exercices	$
1984	89 369 610
1985	79 495 681
1986	57 923 588
1987	27 243 588
1988 et suivantes	25 228 304
	279 260 771

— Les emprunts contractés par des entreprises à l'égard desquels la Société a accordé une garantie s'élèvent à 10 732 063 $ (31 mars 1982: 11 130 924 $).

— Les garanties accordées en vertu d'autres lois que la loi constitutive de la Société et pour lesquelles elle n'encourera aucun frais, vu que le gouvernement en assume les pertes éventuelles, s'élèvent à 6 406 016 $ (31 mars 1982: 5 019 100 $).

— En vertu d'un Programme d'urgence d'aide à la P.M.E., la Société garantit aux institutions prêteuses, le remboursement d'emprunts contractés par des entreprises jusqu'à concurrence des $^{2}/_{3}$ du solde du prêt pour le capital et du $^{1}/_{5}$ du solde du prêt pour les intérêts et les autres frais accessoires. Au 31 mars 1983, ces garanties quant au capital s'élèvent à 39 930 723 $ et les pertes éventuelles s'y rapportant seront assumées par le gouvernement du Québec.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'état des revenus et dépenses de 1982 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 1983.

Société de développement industriel du Québec
Aides autorisées selon les différents programmes
Du 1er avril 1982 au 31 mars 1983

	Subventions		Financement								Total des aides autorisées	
			Prêts		Garanties de prêt		Acquisitions d'actions		Sous-total du financement			
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Technologie moderne	107	20 315 610 $									107	20 315 610 $
Regroupement	19	4 271 550									19	4 271 550
Entreprises dynamiques	85	7 073 080									85	7 073 080
Exportations	7	956 000	4	226 000	1	4 000 000	2	104 250	7	4 330 250	14	5 286 250
Financement			40	18 586 500	1	3 000 000	4	3 175 000	45	24 761 500	45	24 761 500
Crédit touristique	52	4 084 440	7	667 000	3	6 640 000			10	7 307 000	62	11 391 440
Programme d'urgence	449	107 741 169[1]									449	107 741 169
Total cumulatif de la période	**719**	**144 441 849 $**	**51**	**19 479 500 $**	**5**	**13 640 000 $**	**6**	**3 279 250 $**	**62**	**36 398 750 $**	**781**	**180 840 599 $**
Total cumulatif pour la même période l'an dernier	**654**	**108 381 850 $**	**63**	**12 016 300 $**	**9**	**6 152 000 $**	**7**	**4 011 300 $**	**79**	**22 179 600 $**	**733**	**130 561 450 $**

(1) Le programme d'urgence comporte, règle générale, un double volet d'aide, soit la subvention reliée à l'excédent d'intérêts au delà de 10% et la garantie de prêt. Les sommes en cause pour ces deux volets du programme sont respectivement de 22 745 740 $ et 84 995 429 $.

Aides et montants autorisés selon les groupes d'industries
Du 1er avril 1982 au 31 mars 1983

	Financement		Subventions		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Aliments et boissons	3	470 000 $	48	8 632 834 $	51	9 102 834 $
Tabac			1	54 583	1	54 583
Caoutchouc			37	7 146 731	37	7 146 731
Cuir	2	275 000	15	3 149 699	17	3 424 699
Textile	3	3 168 000	26	7 983 615	29	11 151 615
Bonneterie	1	4 000 000	10	3 594 215	11	7 594 215
Vêtement	2	260 000	41	8 908 164	43	9 168 164
Produits du bois	5	1 130 000	80	16 609 392	85	17 739 392
Meubles et articles d'ameublement	2	90 000	38	9 330 760	40	9 420 760
Papier et produits connexes	1	600 000	20	5 162 515	21	5 762 515
Imprimerie	1	35 000	41	7 212 172	42	7 247 172
Métaux	2	328 500	7	1 881 832	9	2 210 332
Produits métalliques	5	1 050 000	102	17 990 706	107	19 040 706
Machinerie	5	1 150 000	54	12 054 600	59	13 204 600
Matériel de transport	3	480 000	28	5 522 715	31	6 002 715
Appareils et matériel électrique	4	10 460 000	18	7 457 040	22	17 917 040
Produits minéraux non métalliques	1	125 000	35	6 466 442	36	6 591 442
Produits chimiques	3	570 000	34	6 274 139	37	6 844 139
Industries manufacturières diverses	3	650 000	26	4 237 139	29	4 887 139
Commerce	4	4 100 250	3	448 066	7	4 548 316
Divertissements et loisirs	1	1 600 000	8	1 083 700	9	2 683 700
Hébergement et restauration	11	5 857 000	45	3 011 540	56	8 868 540
Services divers			2	229 250	2	229 250
	62	**36 398 750 $**	**719**	**144 441 849 $**	**781**	**180 840 599 $**

Aides et montants autorisés selon les différentes régions et sous-régions
Du 1er avril 1982 au 31 mars 1983

		Financement		Subventions		Total	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Bas St-Laurent	: Bas St-Laurent	1	200 000 $	5	518 273 $	6	718 273 $
	: Gaspé			6	1 084 491	6	1 084 491
	: Bonaventure	1	500 000	1	545 833	2	1 045 833
	: Ste-Anne des Monts			1	54 583	1	54 583
	Sous-total	**2**	**700 000 $**	**13**	**2 203 180 $**	**15**	**2 903 180 $**
Saguenay	: Chicoutimi	2	205 000 $	20	4 268 951 $	22	4 473 951 $
	: Roberval	1	500 000	2	305 666	3	805 666
	Sous-total	**3**	**705 000 $**	**22**	**4 574 617 $**	**25**	**5 279 617 $**
Québec	: Rivière-du-Loup	1	600 000 $	5	948 624 $	6	1 548 624 $
	: Québec	12	5 676 000	84	14 352 071	96	20 028 071
	: La Chaudière	1	3 000 000	23	5 658 733	24	8 658 733
	Sous-total	**14**	**9 276 000 $**	**112**	**20 959 428 $**	**126**	**30 235 428 $**
Côte-Nord	: Mingan			4	697 583 $	4	697 583 $
	: Saguenay			10	1 424 015	10	1 424 015
	Sous-total			**14**	**2 121 598 $**	**14**	**2 121 598 $**
Trois-Rivières	: Bois-Franc			46	9 360 367 $	46	9 360 367 $
	: Mauricie	2	399 667	16	4 531 996	18	4 931 663
	Sous-total	**2**	**399 667 $**	**62**	**13 892 363 $**	**64**	**14 292 030 $**
Estrie	: Estrie			27	6 637 781 $	27	6 637 781 $
	Sous-total			**27**	**6 637 781 $**	**27**	**6 637 781 $**
Montréal	: St-Hyacinthe	2	439 932	29	7 923 510	31	8 363 442
	: Montréal-Métro	20	17 873 401	302	59 750 698	322	77 624 099
	: Terrebonne	4	609 250	38	6 220 470	42	6 829 720
	: Joliette	2	90 000	11	2 082 143	13	2 172 143
	: Granby			25	5 471 973	25	5 471 973
	: Beauharnois			7	1 500 966	7	1 500 966
	: Richelieu	6	840 500	14	3 956 666	20	4 797 166
	: St-Jean	3	245 000	24	3 969 775	27	4 214 775
	Sous-total	**37**	**20 098 083 $**	**450**	**90 876 201 $**	**487**	**110 974 284 $**
Outaouais	: Hull	4	5 220 000 $	4	993 916 $	8	6 213 916 $
	: Labelle			8	555 566	8	555 566
	Sous-total	**4**	**5 220 000 $**	**12**	**1 549 482 $**	**16**	**6 769 482 $**
Abitibi	: Rouyn-Noranda			3	630 283 $	3	630 283 $
Témiscamingue	: Abitibi			4	996 916 $	4	996 916
	Sous-total			**7**	**1 627 199 $**	**7**	**1 627 199 $**
	Total	**62**	**36 398 750 $**	**719**	**144 441 849 $**	**781**	**180 840 599 $**

Tableau synthèse des aides autorisées et déboursées

	Autorisations				Déboursés[2]	
	1982-1983		1981-1982		1982-1983	1981-1982
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Montant	Montant
Prêts	51	19 479 500 $	63	12 016 300 $	10 617 548 $	12 967 189 $
Subventions	719	144 441 849[1]	654	107 119 950	48 430 336	45 137 206
Participation au capital-actions	6	3 279 250	7	4 011 300	329 992	4 765 100
Garanties de prêts et autres	5	13 640 000	9	7 413 900	2 204 900	70 231
Total des aides	**781**	**180 840 599 $**	**733**	**130 561 450 $**	**61 582 314 $**	**62 939 726 $**
Entreprises aidées	**774**	**180 840 599 $**	**688**	**130 561 450 $**		

(1) Les subventions autorisées au cours d'une année sont ensuite déboursées sur une période maximum de 5 ans.

(2) Certains déboursés découlent d'autorisations accordées au cours d'années antérieures.

Tableau comparatif des aides autorisées selon les formes d'aide

	1982-1983		1981-1982		1980-1981		1979-1980		1978-1979	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Financement	62	36 398 750 $	79	22 179 600 $	121	52 178 200 $	208	46 675 850 $	262	43 676 595 $
Subventions	719	144 441 849	654	108 381 850	565	116 624 566	446	96 466 570	236	50 631 265
Total des aides	**781**	**180 840 599 $**	**733**	**130 561 459 $**	**686**	**168 802 766 $**	**654**	**143 142 420 $**	**498**	**94 307 860 $**
Total des entreprises aidées	**774**	**180 840 590 $**	**688**	**130 561 450 $**	**607**	**168 802 766 $**	**583**	**143 142 420 $**	**425**	**94 307 860 $**